



CONFERENCE POLITIQUE de la CEPLI « Réforme territoriale en Europe, au service "public" des territoires »

14 novembre 2019, Toulouse

INTERVENANTS



**Georges
MERIC**

Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Né en 1947 à Toulouse, médecin de profession, il se consacre pendant 20 ans à ses concitoyens en tant que médecin de campagne à Nailloux. De 1983 à 2008, il est le maire de Nailloux, une petite commune de 3 500 habitants dans le Lauragais dont il est originaire.

Président du département depuis 2015, socialiste de conviction, Georges Meric s'engage auprès des citoyens d'agir pour un développement durable, une gouvernance partagée, l'éducation, l'action sociale et la solidarité territoriale comme priorités de son mandat.



**Dominique
BUSSEREAU**

Président de l'Assemblée des Départements de France (ADF)

Président du Département de Charente-Maritime et ancien ministre, Dominique Bussereau est né le 13 juillet 1952 à Tours. Diplômé de Sciences Po, il est très jeune engagé en politique, en s'intéressant au secteur du service public, de l'aménagement du territoire et

du transport. En considérant que les départements incarnent la générosité et la solidarité des territoires, il exige que l'Etat les donne les moyens financiers nécessaires pour continuer à exercer leurs missions, notamment dans le domaine social, et maintenir leurs investissements au service du développement local et de l'innovation.



**André
VIOLA**

Président du Conseil départemental de l'Aude

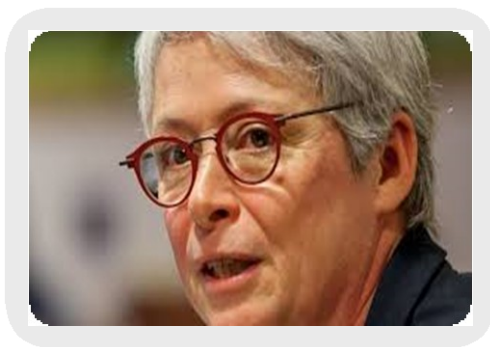
Docteur en droit public à la suite d'une thèse sur « La notion de République dans la jurisprudence du Conseil constitutionnel », il est aujourd'hui maître de conférences en droit public à l'université Toulouse I-Capitole, tout en menant une vie politique active au niveau départemental, national et européen. Né le 24 mars 1971 à Carcassonne, André Viola est le Secrétaire général de l'ADF, mandaté pour prendre la présidence de la Confédération européenne des pouvoirs locaux intermédiaires (CEPLI), et membre du Comité Européen des Régions. Il affirme son implication dans la coopération décentralisée et le développement durable.



**Amandine
VIGUIE**

Euractiv

Professionnelle de la communication depuis plus de dix ans avec une expertise dans les affaires européennes, Amandine Viguie va modérer le débat en incitant les intervenants à transmettre des messages clefs sur les sujets débattus.



**Isabelle
BOUDINEAU**

Présidente de la Commission de la politique de cohésion territoriale et du budget de l'UE (COTER), Comité Européen des Régions (CdR)

Vice-présidente du Conseil Régional de la Nouvelle-Aquitaine et membre de L'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au CdR, Isabelle Boudineau préside une des commissions les plus importantes pour les administrations locales, départementales et régionales, car elle couvre les domaines tels que la cohésion territoriale, les fonds structurels, l'aménagement du territoire, la politique urbaine, les transports et réseaux transeuropéens de transport, les macro-régions, la coopération territoriale, les statistiques et indicateurs régionaux ainsi que le budget annuel et pluriannuel de l'Union européenne (UE).



Emil TURC

Maitre de conférences en Sciences de Gestion, Institut de Management Public et de Gouvernance Territoriale, Aix-en-Provence

Docteur en Sciences de Gestion, CEROG, IAE d'Aix-en-Provence, Université Paul Cézanne Aix-Marseille III, Emil Turc a, parmi d'autres centres d'intérêt, des activités de recherche orientées vers les réformes et trajectoires institutionnelles des organisations

publiques, la mise en place des outils de pilotage des performances dans le secteur public (LOLF - la loi organique relative aux lois de finances - et modernisation des services publics) et le pilotage stratégique des collectivités territoriales.



Erik GLØERSEN

Directeur Spatial Foresight Paris

Dr Erik Gløersen est consultant senior et directeur de la filiale basée à Paris de Spatial Foresight France.

Ses travaux portent sur les politiques territoriales européennes et l'analyse des tendances sociales et économiques aux niveaux régional et local. Il possède une vaste expérience dans la collecte et l'analyse de données européennes, puisqu'il a coordonné la compilation de la première base de données paneuropéenne au niveau municipal ainsi que de nombreux autres exercices de collecte de données. Il a obtenu un doctorat de l'Université de Rennes, une maîtrise en géographie humaine de l'Université du

Sussex, une maîtrise en théorie des modèles de l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne et une maîtrise en sciences de l'information géographique de l'École nationale des Sciences Géographiques. Il travaille également comme chercheur à l'Université de Genève.



José Manuel

BALTAR BLANCO

Président de Partenalia

Né à Ourense, en Galice (Espagne), le 3 août 1967, diplômé en droit à l'Université de Santiago de Compostelle, José Manuel Baltar Blanco est le président de la Diputación de Ourense et membre du Conseil directeur de la Fédération espagnole des municipalités et provinces (FEMP). A son activité politique au niveau local s'ajoute une implication active au niveau européen, car il est vice-président de la CEPLI et président de l'EHTTA - Association européenne des villes historiques thermales.



Jan Maciej CZAJKOWSKI

Représentant de l'Association polonaise des poviats (ZPP) pour la CEPLI

Ancien maire de la ville de Zgierza, Jan Maciej Czajkowski a eu des nombreuses fonctions liées au gouvernement local et à sa représentation dans diverses institutions nationales et internationales, en étant aussi délégué polonais au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe (CLRAE) à Strasbourg. Expert pour les finances publiques, l'informatisation, la géodésie et les SIG (système d'information géographique), président du comité de la société de l'information de la ZPP, il a orienté ses préoccupations vers la géographie urbaine, en organisant le laboratoire régional pour l'utilisation des SIG dans la gestion locale et régionale.



Marc BASTIN

Député provincial du Brabant wallon, Belgique
Représentant de l'Association des provinces wallonnes (APW) pour la CEPLI

Né à Ottignies le 16 janvier 1964, titulaire d'un Master en Droit de l'Université catholique de Louvain, Marc Bastin est avocat et Député provincial du Brabant wallon, en charge des travaux et bâtiments, les sports, le cadre de vie, l'environnement et développement durable, la mobilité, la coopération au développement, les affaires générales, les voiries et cours d'eau. Il a également été Conseiller communal puis Echevin à la ville de Wavre (affaires juridiques, de la mobilité et de l'environnement et des sports).



Gaetano PALOMBELLI

Représentant de l'Union des Provinces Italiennes (UPI)

Titulaire d'un diplôme en droit public de l'Université de Pouilles (Italie) sur les services publics dans la perspective européenne, Gaetano Palombelli a fait de recherches et études sur l'autonomie locale et les finances locales, le lien entre l'Etat, les régions

et les entités locales et les informations publiques dans les administrations publiques.



Herwig REYNAERT

Professeur à l'Université de Sciences politiques et sociale de Gent, Belgique

Herwig Reynaert est professeur au département de science politique de l'Université de Gand où il enseigne la politique locale et belge. Il est président du Centre pour

les politiques locales et doyen de la Faculté des sciences politiques et sociales (depuis 2009). Spécialisé en politique locale comparée, il organise les congrès « Politique locale et provinciale ». Herwig Reynaert a publié des ouvrages dans les domaines suivants : études sur les administrations locales, affaires parlementaires, revue de la gestion publique, Lex Localis.



Tomas FONT

Professeur titulaire de la Chaire de droit administratif de l'Université de Barcelone, Espagne

Docteur en droit de l'Université de Bologne, le professeur Font est l'auteur et coordonnateur de nombreuses œuvres dans les domaines de sa spécialité : l'emploi, le domaine public, le contentieux administratif, et, en particulier, le droit local et l'organisation territoriale. Il a été

membre du Comité d'experts indépendants du Conseil de l'Europe pour l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale et, depuis 1995, il dirige l'Annuaire

des administrations locales, publié par la Fondation pour la démocratie et les administrations locales et l'Institut de droit public de Barcelone.